N° 951 — 3e Année. CINQ CENTIMES Mercredi 13 Mai 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 86 TOURCOING, rue Varin, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du journal, 86, rue Nationale ; à PARIS, à l'Agence Havas, 8, rue de la Bourse, 10, et à BRUXELLES, pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de Publicité générale, 5, rue Auguste Orts.

TÉLÉPHONE

TOUT EST ROMPU

C'en est fait! L'union conservatrice a vécu et c'est M. Arthur Meyer qui a pris lui-même ce matin la plume pour nous l'apprendre dans le *Gaulois*.

A dire vrai, la nouvelle n'a surpris personne, car cette fameuse Union, qui devait culbuter la République, d'abord grâce aux ruades du cheval noir de M. Boulanger, puis en s'armant de la gamelle du petit duc, n'avait rien culbuté du tout et il était facile de comprendre que « ça se décollait » après le discours de M. le comte d'Haussonville, après les incidents des dernières élections partielles et les polémiques aigres-douces échangées dans la presse entre royalistes et impérialistes.

L'union conservatrice n'avait, au demeurant, jamais été à citer comme un exemple d'entente cordiale et les éléments disparates qui la composaient faisaient songer parfois au fantastique accouplement de la carpe et du lapin, imaginé par l'immortel Billoquet. On s'y gourmait les portes closes, poliment, comme il convient entre hommes du monde, mais on s'y gourmait tout de même, à la grande joie des hommes politiques de la *Gazette de France* qui avaient prévu le fiasco probable de la combinaison et que cette rupture comble de joie.

On sait avec quelle désinvolture M. Arthur Meyer prend généralement congé de ses associés de la veille et on n'a pas oublié le : Bonsoir, messieurs! qu'il envoya délibérément aux boulangistes dont il avait été le représentant le plus actif après du comte de Paris. Pour n'être pas aussi brutale, la façon dont il prend congé de ses complices de l'Union est assez cavalière.

« M. le comte d'Haussonville, dit M. Arthur Meyer, a déclaré dans le discours qu'il a prononcé à Nîmes et qui a été comme le préface de son mandat, qu'en dehors de certaines transactions accessoires le parti royaliste devait reprendre sa liberté politique, enchaînée jusqu'à un point par l'union conservatrice.

« Donc, cette union n'existe plus, au moins entre les chefs qui l'avaient consentie et imposée à leurs soldats.

« Le moment n'est pas venu d'en dresser l'inventaire détaillé ; mais il serait injuste de prétendre qu'elle a été infructueuse et surtout désastreuse pour le parti royaliste.

« Ces jours-ci précisément, le prince Victor déclarait qu'il n'en veut plus, et ajoutait qu'il entend cesser d'être « dupe ou complice. »

« Du moment que les bonapartistes se déclarent lésés par l'union conservatrice, il est impossible d'admettre que les royalistes n'en ont pas profité ; car, si elle a été pernicieuse pour l'un, il faut de toute évidence qu'elle ait été utile à l'autre. »

Voilà qui est net. L'homme de la fameuse « trouée », l'inventeur de la théorie du bélier, de la catapulte qui devaient ouvrir une brèche si large dans les murs de la citadelle républicaine, entre ensuite dans la voie des aveux et énumère complaisamment tous les méfaits commis par la défunte union; il rappelle qu'en 1885, servie par les événements du Tonkin, la coalition mit la République à deux doigts de sa perte.

Les autres aveux de M. Meyer ne sont pas moins intéressants à recueillir : écoutez plutôt :

« Lorsque le boulangisme a disparu, des révélations posthumes se sont produites. Ces révélations ont démontré que les royalistes dont il s'agit, couverts d'ailleurs et autorisés par leur Prince, se sont comportés en bons et loyaux serviteurs, et qu'en attendant l'avenir ils ont été les derniers monarchistes conspirateurs dans toute l'acception du mot.

« Ces conspirateurs ont échoué. Les républicains avaient le droit de les détester et de les maudire; ils ont été pourtant moins durs pour eux qu'une fraction du parti royaliste lui-même. »

Et M. Meyer de taper consciencieusement sur ceux de ses coréligionnaires politiques qui, plus prévoyants que lui, ont prévu la débâcle et, en rats prudents et avisés, ont quitté le bâtiment avant le naufrage.

A la politique d'union va succéder, suivant le dire de M. Arthur Meyer, celle du *chacun pour soi*, c'est-à-dire celle de l'émiettement et de l'impuissance. Bonapartistes et orléanistes vont agir chacun à leur guise et ce n'est pas nous qui devons nous plaindre de la décision prise.

Mais il ne suffit pas de constater la mort de l'union conservatrice et l'ouverture d'une succession qui sera aussi disputée que celle d'Alexandre-le-Grand : les révélations de M. Arthur Meyer doivent nous faire réfléchir.

Nos adversaires déclarent aujourd'hui que s'ils ont pu livrer bataille à la République avec quelques chances de succès c'est parce qu'ils avaient pu grouper les forces conservatrices pour les lancer contre les républicains désunis. L'assaut de 1885 faillit être couronné de succès et le gouvernement dut, pour parer le coup en 1889, prendre la très-sage et très-politique décision de rétablir le scrutin d'arrondissement.

Et c'est au moment où nos ennemis les plus acharnés font de telles confidences et se lamentent à propos de la dislocation de leur parti qu'il est bruit, dans les couloirs du Palais-Bourbon, d'une scission entre républicains, de la formation de nous ne savons quel groupe politique radical qui ferait le jeu de la réaction aux abois !

Nous espérons que ce projet, s'il a hanté quelques cervelles de législateurs échauffés par les premières chaleurs printanières, n'aura aucune suite et qu'une majorité solide, compacte, résolue de républicains continuera à faire face aux adversaires de la République.

L'union conservatrice s'en va à vau l'eau, c'est fort bien et nous en sommes enchantés. Regardons ses débris disparaître et gardons-nous de songer à provoquer d'une façon quelconque la dislocation de l'union des républicains, grâce à laquelle nous avons pu réparer les fautes commises et résister victorieusement au furieux assaut que tentèrent contre la République les boulangistes et les monarchistes coalisés.

Albert LEROY.

Bonne Besogne

Le gouvernement vient de prendre une mesure qui était depuis longtemps réclamée par l'opinion publique.

Ce matin, l'anarchiste Culine, dont les violentes harangues et la haineuse propagande ont été l'une des causes principales de la sanglante bagarre de Fourmies a été arrêté en vertu des prescriptions de la loi sur les attroupements.

Ce n'est pas sans éprouver un grand soulagement que les honnêtes gens apprendront cette nouvelle. Le rôle joué par Culine dans cette affaire lamentable de Fourmies a été particulièrement odieux. Après avoir fait tout son possible pour exciter les ouvriers contre la force armée, ce triste sire s'est prudemment eclipsé au moment où la collision qu'il avait provoquée allait avoir lieu, mettant ainsi sa précieuse peau à l'abri des balles.

Puis, le danger passé, les morts enterrés, les blessés pansés et les manifestants condamnés et emprisonnés, Culine a continué à jouer son rôle d'excitateur, se servant de la tombe de ses victimes comme d'un tremplin et continuant à injurier cette armée dont il a été chassé pour avoir déserté devant l'ennemi.

Nous ignorons si le délit dont Culine est inculpé est puni d'une forte peine, mais nous espérons que les juges seront inexorables pour l'auteur responsable du drame qui a ensanglanté notre région.

L'opinion publique attend une réparation, il faut qu'elle soit éclatante.

A. L.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Election au Conseil général

Canton de Montagnac : (Hérault)

M. Michel Paul, républicain, est élu par 1,201 voix.

Il s'agissait de remplacer M. de Puységur, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

M. de Puységur ne se représentait pas.

Elections au Conseil d'arrondissement

Canton de Beauvais, sud-ouest (Oise) :

M. Vermont, républicain, 1,471 voix élu, sans concurrent.

Vesoul, 11 mai. — Résultats de l'élection d'un conseiller d'arrondissement pour le canton de Vesoul, moins deux communes peu importantes :

Inscrits : 1,881. — Votants : 1,167

M. Bersot, républicain.	1.570	ELU
Divers	292	
Bulletins blancs	206	

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA SEANCE

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de **M. Floquet**.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de tarif général des douanes.

M. Léon Say continue son discours commencé dans la séance de samedi.

M. Léon Say. — La bataille actuelle entre les libre-échangistes et les protectionnistes n'est qu'un des incidents de la lutte entre l'individu et l'Etat, lutte qui marque la fin du siècle.

Le rapport de M. Méline, qui contient l'exposé de la politique économique des protectionnistes, est en contradiction avec les désirs de la démocratie française. Et pourtant la Chambre, dans sa séance du 30 octobre 1890, invitait le gouvernement à modifier l'assiette de l'impôt dans un sens démocratique, elle a jugé qu'il fallait moins demander aux impôts des consommations et davantage à la fortune sociale.

Or, la conséquence nécessaire des principes protectionnistes sera d'augmenter dans des proportions considérables, formidables même, les impôts de consommation.

Ce qu'il importe que l'on sache, c'est qu'aux calculs les plus modérés, on peut estimer à un milliard au moins la charge qui en résultera pour la consommation.

Le milliard de M. Méline? milliard dont la responsabilité tout entière pèsera sur le chef des protectionnistes, sur M. Méline. (Exclamations au centre)

J'ai le droit de le lui faire porter tout entière. (Nouvelles exclamations.)

M. Léon Say. — Avec les droits proposés par la commission sur les bœufs, les vins, la viande, les moutons, les porcs, le gibier, etc, la consommation sera augmentée de 720 millions et en somme, la population est condamnée à un impôt de consommation dont le total se trouve entre un milliard au minimum et 1 milliard au maximum.

La Chambre ne saurait accepter les conclusions de la commission des douanes.

Prenez garde ! la nouvelle politique protectionniste va créer de toutes pièces un blocus autour de nos frontières.

Bientôt se produira une réaction formidable qui emportera le gouvernement que les protectionnistes prétendent défendre.

Je connais vos sentiments patriotiques et le plus grand désastre pour vous serait d'avoir provoqué la ruine de la France.

Je ne suis pas de force à vous faire venir jusqu'à moi, mais je vous en supplie, renoncez à vos exagérations. Ne sacrifiez pas la patrie à des théories protectionnistes qui n'ont aucune valeur. (Applaudissements).

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. Méline. — Vous connaissez la campagne passionnée dont votre commissaire et son président sont l'objet depuis deux mois : la passion ne devrait trouver place dans un débat de ce genre. (Très bien à droite et au centre).

Pour moi, je ne répondrai pas aux attaques personnelles que M. Léon Say a dirigées contre moi. (Très bien).

La bataille est engagée par les libre-échangistes d'une manière plus savante qu'autrefois ; ils demandent qu'on en reste où l'on est sans faire un pas en avant ou en arrière.

Nous avons, nous, la conviction qu'il faut une amélioration et que le rejet du régime inauguré en 1860, s'impose.

Quoi qu'en disent nos adversaires, cette question de principe a l'appui du gouvernement dont une question de chiffres nous sépare ; entendez.

M. Méline fait l'historique des négociations des traités de 1860.

Malgré l'infériorité technique de nos représentants anglais, les intérêts de l'industrie et de l'agriculture étaient si bien protégés, si nos négociations avaient été libres.

Alors le tarif dressé par M. Baroche pour les tissus de coton aurait servi, non interdits, mais, par mesure supérieur, il fut mis de côté et on y substitua le tarif anglais.

Je comprends les éloges que M. Léon Say a décernés à Cobden qui, il faut le reconnaître, fit pour l'Angleterre un grand service (Applaudissements au centre).

Mais, supposons même que des tarifs eussent été bien faits, peut-on dire que la situation actuelle est la même et que le régime de cette époque peut être appliqué à la nôtre.

La France, si nous nous reportons au travail de M. Pelloux, paie un impôt bien supérieur aux autres nations. La situation de notre producteur n'est donc pas celle du producteur étranger.

A côté des charges financières, il faut placer les charges si lourdes du service militaire qui nous met dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne. — C'est vrai !

Assurément, les marchés d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie nous ont été fermés, dès lors on a senti le danger de cette situation, nos exportations ont baissé.

M. Aynard. — Elles ont augmenté comme vous le savez.

M. Méline est convaincu que le but poursuivi par la commission sera atteint dans dix ans la France réclamera assez de blé pour se suffire à elle-même, mais il ne faut pas que l'étranger nous apporte d'entrave à l'œuvre de la Commission.

Depuis l'établissement des tarifs de 1881 le prix du blé, du sucre et de la viande n'a pas cessé de décroître.

M. Méline en trouve la preuve dans les statistiques et constate aussi que les taxes ont permis aux agriculteurs de faire prospérer l'industrie et l'élevage.

L'importation du bétail a diminué.

L'orateur reproche à ses adversaires d'ameuter le consommateur contre les protectionnistes.

M. Méline ajoute que le consommateur est la proie des intermédiaires, des spéculateurs qui font le renchérissement des denrées alimentaires (Applaudissements répétés).

Sur la demande de l'orateur, la suite de son discours est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 h. 45.

SENAT

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de **M. Le Royer**, président.

Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la convention de Terre-Neuve.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi étendant les cas d'indigénat au conseil général et d'arrondissement.

Le projet de loi est adopté sans modifications, en première délibération.

A l'unanimité de 225 votants, le Sénat adopte le projet de loi relatif au crédit de 50,000 fr. pour les victimes de Fourmies.

Séance jeudi.

La séance est levée à 5 heures.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Paris, 11 mai. — Voici dans ses grandes lignes l'itinéraire du voyage que le président de la République fera, la semaine prochaine, dans le midi de la France.

Départ de Paris, le 17 mai à midi. Arrivée à Limoges à 6 heures 50.

M. Carnot passera la journée du 18 mai à Limoges.

Départ de Limoges le 19 mai. Arrivée à Montauban à 6 h. 20. Départ de Montauban à 5 h. 20, et arrivée à Toulouse-Matabiau à 6 h. 20.

M. Carnot passera la journée du 20 mai à Toulouse.

Départ de Toulouse-Matabiau, le 21 mai, à 8 h. 30 du matin.

Départ de Luchon à midi 15 pour Bagnères de Bigorre, d'où le président de la République partira à 4 h. 10. Arrivée à Tarbes à 5 h. 30.

Départ de Tarbes, le 22 mai, à midi 15. Arrivée à Pau, à 1 h. 45.

Départ de Pau, le 23 mai, à 11 h. 9 du matin. Arrivée à Bayonne, à midi 58.

Départ de Bayonne, le 24 mai, à 8 h. 5 du matin. Arrivée à Dax, à 8 h. 37. Départ de Dax, à 1 h. 40 du soir. Arrivée à Mont-de-Marsan, à 3 heures.

Le président de la République quittera Mont-de-Marsan le 24 mai, à onze heures du soir, et sera de retour à Paris le 25 mai, vers midi.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

L'EX-GÉNÉRAL BOULANGER. — Bruxelles, 11 mai. — Le général Boulanger a été appelé à comparaître devant l'administrateur de la sûreté publique.

TERRIBLE CATASTROPHE EN AMÉRIQUE. — New-York, 11 mai. — Le bruit court qu'un train chargé d'une centaine d'hommes envoyés pour éteindre l'incendie des forêts a déraillé à Coudersport comté Potters de la Pensylvanie et a renversé au milieu des bois en flammes les wagons qui prirent feu. Suivant une version 80 personnes seraient brûlées vives, suivant une autre 70 auraient été brûlées sérieusement, peut-être mortellement.

Nouvelles Etrangères

Ouverture de l'Exposition de Moscou

Moscou, 11 mai. — L'Exposition française a été aujourd'hui solennellement inaugurée.

Le métropolite de Moscou a béni le palais de l'Exposition et immédiatement a été célébré un *Te Deum* chanté par le clergé moscovite, accompagné de chœurs russes.

Voici les principaux personnages présents à l'inauguration :

Le général Costanda, le gouverneur intérimaire de Moscou ; le général Jorkowsky, le grand-maître de la police.

La France était représentée par son consul. Les personnages officiels ont été reçus par M. Dautresme, secrétaire général de l'Exposition.

La réception a eu lieu à midi, sur cartes d'invitation personnelle du général Costanda, dont la présence a donné son véritable caractère à l'Exposition, un caractère officiel.

L'exposition a été ensuite déclarée ouverte.

Tout n'est pas terminé encore ; seule la classe XII, c'est-à-dire les grandes industries d'art, est complètement installée dans le grand pavillon d'honneur.

Le nombre total des exposants est d'environ deux mille.

Comme l'exposition n'est pas entièrement terminée, l'empereur qui devait assister à la cérémonie d'inauguration a dû renoncer à se rendre à Moscou.

Les chiens ambulanciers

On sait que les chiens, en temps de guerre, sont déjà utilisés pour passer les dépêches et des messages.

On vient, en Allemagne, de leur donner une fonction nouvelle. On dresse en ce moment des chiens à berger (ce sont les meilleurs pour cet emploi) à rechercher sur le champ de bataille les corps des soldats blessés.

Le régiment des chasseurs de Hoelben en possède douze qui savent trouver les corps des soldats couchés dans les forêts ou les vallées des environs de cette garnison. Aussitôt qu'ils ont découvert un soldat, ils se mettent en arrêt et aboient jusqu'à l'arrivée des ambulances qui enlèvent le corps et le conduisent à l'hospice.

LES ÉVÉNEMENTS de Fourmies

L'arrestation de Culine

Hier matin, à quatre heures, cinq gendarmes se sont présentés au domicile de Culine et l'ont arrêté en vertu du mandat décerné par le juge d'instruction d'Avesnes, sous l'inculpation de port d'emblèmes séditieux. C'est lui, en effet, nos lecteurs s'en souviennent, qui a déployé un drapeau rouge au cimetière, lors des obsèques des victimes.

Culine, qui s'attendait à cette arrestation, n'opposa aucune résistance et fut immédiatement dirigé sur Avesnes pour être incarcéré à la maison d'arrêt.

Dans la matinée, quelques groupes ont été à la porte de la caserne de gendarmerie et ont chanté sur l'air des huit heures : C'est Culine qu'il nous faut.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Une détente s'est produite ; deux filatures seulement chôment, chez M. Guinotte, à la Sans-Pareille et chez M. Picot.

Pas un seul usage n'a marché hier ; les tisseurs maintiennent toujours leurs revendications.

M. Arnaud Petit, filateur, qui s'est prononcé en faveur qu'il fermerait son établissement, l'a ouvert le matin et tous les ouvriers sont rentrés à l'ancien tarif.

M. Daudin d'Esquermes, dont les usines sont arrêtées à trois heures de l'après-midi. A la descente de la gare, ils ont fait une petite conférence socialiste en présence de deux cents personnes.

Une cinquantaine de personnes, qui s'étaient rendues au cimetière en croyant qu'une manifestation y serait lieu, en ont été pour leur déplacement.

M. Roche, *typiste*, fait une enquête à Fourmies.

A WIGNERIES

Comme nous l'avons dit, c'est la fête patronale de cette commune ; elle dure trois jours. On compte que les ouvriers reprendront le travail mercredi.

SAINS-DU-NORD

Une réunion de deux mille grévistes environ a eu lieu hier matin. Deux ouvriers ont pris la parole, réclamant l'union et la continuation de la grève, tous les grévistes s'y sont ralliés.

A quatre heures, au pont Perrin, appelé définitivement le *Pont de la Grève*, il a été donné communication du nouveau tarif de M. Boussus à tous les grévistes indistinctement ont déclaré qu'ils étaient prêts à travailler aujourd'hui si les mêmes conditions leur étaient octroyées.

Il a été décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu aujourd'hui à 9 heures du matin.

Puis tous sont partis en masse, en dirigeant vers le village, en chantant et dans le plus grand calme.

Les grévistes ne demandent qu'une chose : c'est qu'on le laisse circuler librement.

Dans la soirée du matin, la fille de M. Albert Raymond a été blessée à la cuisse, par un cheval de entraînait que l'a jetée sur la muraille de M. Lidoire, marchand de vaches.

Quant aux décisions des patrons, on n'en entend aucunement parler.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 106

LES MILLIONS
De M. Joramie

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE DU MAL

— Vrai, vous serez embarrassée ?

— Je le crois.

— Pourtant, il n'y a pas de quoi. Mais c'est la chose la plus simple du monde. Vous n'aurez que ceci à lui dire : — « Monsieur Rabiot, ma fille et moi nous sommes très honorées de votre demande, je l'accepte. — Eugénie sera votre femme. »

— Puis-je dire cela avant de savoir si ma fille consent ?...

— Assurément. Du moment qu'Eugénie doit faire ce que vous voulez, vous n'avez pas à la consulter.

— C'est vrai.

Comme on le voit, il n'y avait plus en madame Lureau aucune force morale ; c'était une âme dont on avait éteint la lumière. Quand, parfois, elle croyait qu'on la faisait agir contre ses sentiments, elle n'osait ni émettre son opinion, ni hasarder une objection, tellement elle était convaincue qu'elle devait avoir tort, madame Fournier ayant toujours raison.

Voilà ce que la terrible complicité de Rabiot avait fait de cette malheureuse femme. Sous une impitoyable et horrible pression, plus encore qu'avec le poison qu'elle lui faisait prendre, la misérable Anastasie avait détruit les facultés mentales de sa victime, étouffé toutes les voix de sa conscience, changé ses sentiments, sa nature, et avait été à ce point qu'elle ne voyait plus ni ce qui était bien, ni ce qui était mal.

Madame Lureau n'était plus réellement qu'une marionnette.

XXX

LA DEMANDE EN MARIAGE

Sachant que madame Lureau avait été adroitement préparée à recevoir sa demande, Rabiot se dit que le fer était chaud, il fallait le battre.

Il arriva à la Tourelle à une heure, comme la faisait madame Fournier, la mère et la fille achevaient de déjeuner. Ces dames se levèrent de table, afin de recevoir au salon l'ami de la maison.

Rabiot avait remplacé le costume de fantaisie par un costume noir, le pantalon, le gilet et le redingote de grande fantaisie. Dans son air rêveur, grave, il y avait quelque chose de solennel.

Selon son habitude, gracieux comme toujour, il embrassa Anastasie, tendit la main à la veuve, fit son compliment à la jeune fille.

Eugénie répondit par un salut et daigna même ébauche un sourire que Rabiot, facile à contenter, trouva très encourageant.

— Cher monsieur, vous nous arrivez de bonne heure, dit Anastasie.

— Pour avoir le plaisir d'être aujourd'hui plus longtemps avec vous.

— C'est très bien, mais si vous étiez venu, sans façon, nous demander à déjeuner, c'eût été mieux encore.

— Vous n'étiez pas prévenue, chère madame.

— Qu'est-ce que cela fait ? Vous savez ce qu'on dit : *quand il y a pour trois...*

— Oui, oui, il y a pour quatre.

— Comme si elle eût deviné qu'elle était gênante en qu'elle eût hâte de s'éloigner de Rabiot, la jeune fille, sans rien dire, prit vivement son ouvrage pour aller travailler au jardin, dans le kiosque solitaire.

— Elle se doute de quelque chose, pensa Anastasie.

Voyant sortir Eugénie, Rabiot s'était mis à la fenêtre. Comme elle traversait le jardin, il lui cria :

— Mademoiselle, mademoiselle Eugénie, quelle imprudence !... Vous exposer ainsi, sans chapeau, aux rayons au soleil !

La jeune fille se retourna, et d'un ton moitié sérieux, moitié railleur, elle répondit :

— Oh ! rassurez-vous, monsieur, j'y suis habituée.

Anastasie dit tout bas à l'oreille de madame Lureau :

— Il ne voit qu'elle, ne pense qu'à elle.

— C'est vrai.

— Comme c'est facile de voir qu'il l'aime !

— Oh ! oui, il l'aime !

Rabiot, ayant suivi des yeux Eugénie jusqu'au kiosque, revint près des deux femmes.

— Hé, mais, lui dit la vieille fille, je ne faisais pas attention : comme vous êtes fait beau, monsieur Rabiot, le pantalon noir et la redingote... Est-ce que vous avez été, ce matin, témoin de quelque mariage à la mairie ?

— Non, chère maman.

— Dame, je pouvais le supposer. Alors c'est pour nous que vous vous êtes endossé ce vêtement des grands jours.

— Sans doute, et si je n'ai pas assisté ce matin à un mariage, c'est seulement en pensant à cet événement, plus important de la vie, que je me suis vêtu ainsi.

— Ah ! vraiment ? Mais ce que vous nous dites manque de clarté, cher monsieur Rabiot, je demande une explication.

— Je suis prêt à la donner, répondit-il.

Et s'inclinant devant la veuve, déjà fort troublée, il reprit :

— Plain-il à madame Lureau de m'écouter ?

La veuve répondit par un mouvement de tête.

Alors Rabiot se redressa, et les yeux brillants, la main gauche appuyée sur son cœur, il prit une pose solennelle.

— Madame, dit-il avec emphase, s'adressant à la veuve, il y a dans la vie une infinité de choses étonnantes, et mystérieuses. L'homme a sa destinée, qu'il suit presque toujours au hasard, et il semble que le plus souvent le jouet des événements qui se produisent. Les idées changent, se contredisent, à une résolution qu'on croyait inébranlable en succède une autre.

Ainsi, madame, le jour où j'entendis sonner l'heure de ma quarantième année se couple, je m'étais dit : ma vieillesse est j'avais résolu de ne jamais me marier. Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Je trouve que rester célibataire est la pire des sottises qu'un homme puisse faire. Je renonce au célibat, qui n'a réellement rien d'attrayant ; je veux me donner une compagne, avec la certitude que j'en serai la plus heureuse des femmes !

— Vous voulez vous marier ! exclama Anastasie ; mais, cher monsieur Rabiot, est-ce bien vrai, ce que vous nous dites ?

— N'en doutez pas, chère madame Fournier.

Reprenant sa pose et s'adressant de nouveau à la veuve, il continua :

— Madame, c'est à vous, de vous, dans cette agréable propriété de la Tourelle, que j'ai subitement changé l'idée et la résolution et que j'ai formé le projet de me donner une douce et cher projet comme il m'enchante, comme je le caresse délicieusement !

Madame Lureau, au moment où je n'y attendais le moins, j'ai trouvé dans votre cœur, que la flamme de deux beaux yeux avait incendié. Je n'ai pu couler insensible à la beauté et aux charmes incomparables de mademoiselle votre fille.

— Oh ! monsieur, monsieur ! balbutia la veuve.

— Quand je la vois, quand je l'admire, en extase, je m'imagine qu'elle est un ange descendu sur la terre. Mais elle est véritablement un ange par qu'elle en a toutes les perfections.

— Oh ! c'est bien vrai, cela, crut devoir dire Anastasie.

— Tout m'a séduit en elle, poursuivit le coquin avec son imperturbable aplomb ; son affection et son dévouement pour sa mère, sa grâce, sa nature franche, son caractère charmant, la douceur de ses traits, l'adorable expression de son regard, toutes ses qualités exquises, et je me suis enivré de ce suave parfum de pureté virginale, qui s'échappe de toute sa personne comme l'odorante fumée d'un encensoir.

Madame Lureau, j'aime mademoiselle Eugénie, que dis-je ? je l'adore ; j'en suis arrivé au point que je crains de perdre la raison.

Je ne pense plus qu'à elle, je ne vis plus que pour elle. La nuit je la vois dans mes rêves et le jour, c'est en sentant tout mon être tressaillir de joie que je prends le train pour accourir ici.

J'ai hésité longtemps à vous faire l'aveu de mon amour, je n'osais pas... Que voulez-vous, à tout âge on est timide et craintif. Mais il le fallait, il le fallait.

Il laissa échapper un long soupir, qui, selon lui, devait produire un excellent effet.

— Et maintenant, reprit-il, essayant de donner à sa voix l'accent de la tristesse, maintenant que je vous ai ouvert mon cœur, que vous connaissez mon secret, le bonheur auquel j'aspire, je deviens inquiet, j'ai peur. — Vous avez peur ?

— Eh bien, oui, j'ai peur que vous me trouviez audacieux.

Anastasie, simulant une grande émotion, avait mis son mouchoir sur sa figure pour cacher son envie de rire.

— Monsieur Rabiot, répondit la veuve, je suis mère ; une mère est toujours flattée, honorée de voir un homme tel que vous, aimer comme ceux que vous venez d'exprimer.

— Ah ! madame s'écria Rabiot, ayant l'air transporté, j'attendais ces bonnes paroles d'encouragement.

Il passa la main sur son front, ramena sa barbe une seconde fois, et d'un ton de calvaire et jeta les yeux sur sa complice, qui semblait lui dire :

— Mais aller donc, allez donc !

Il tenait, reprit une voix solennelle, et lentement, d'un ton plus grave encore qu'auparavant :

— Madame Lureau, dit-il, j'ai l'honneur de vous demander la main de mademoiselle Eugénie, votre fille.

Les yeux de la veuve s'étaient remplis de larmes. Elle voulut répondre. Impossible. Elle avait un nœud noeud dans la gorge.

— Madame Lureau, dit Rabiot au bout du instant, j'attends votre réponse.

— Pardonnez-moi, monsieur, je suis si troublée... et troublée... A ma fille, à moi, un si grand honneur !...

— C'est moi, madame Lureau, qui serait honoré si vous ne repoussez pas ma demande.

— Et pourquoi la repousserais-je, grand Dieu ?

— Chérissime, dit Anastasie, voyez comme il est tremblant, dites lui donc vite que vous acceptez.

— Oui, oui, monsieur Rabiot, j'accepte, je vous donne ma fille, Eugénie sera votre femme.

— Ah ! merci, madame Lureau, vous m'ouvrez le ciel ! s'écria-t-il avec transport. Maintenant l'univers m'appartient !

Il voulait probablement dire les millions.

Allons, passe-t-il, en avant les grands sentiments, il est clair que tout va bien.

Il s'agenouilla devant la veuve, inclina sa tête et dit d'une voix qu'il sut rendre tremblante :

— Ma mère, bénissez votre fils.

— Je vous bénis. Rendez moi elle heureuse, monsieur Rabiot, et que le Seigneur vous récompense.

— Oh ! c'est beau, c'est touchant ! glapit Anastasie, faisant semblant d'essuyer une larme.

La veuve, n'étant plus maîtresse de son émotion, étala en sanglots.

Rabiot se releva les yeux étincelants ; il croyait qu'on était dans du bon. Eugénie l'agréait peu. Avec Anastasie elle était en bonnes mains. Ruilleurs, que pouvait-elle faire. Bon gré, mal gré, il lui faudrait s'incliner devant la volonté apparente de sa mère, en réalité devant la volonté d'Anastasie.

Rabiot s'asseit près de madame Lureau, Anastasie vint aussi se placer à côté de la veuve.

La victime était entre ses bourreaux.

On se mit à causer.

Le futur gendre allait s'occuper immédiatement de préparatifs du mariage. Il aurait beaucoup à faire, il ne pourrait plus venir aussi souvent à Villeneuve ; assurément, il en souffrirait ; mais on ne peut pas avoir à la fois tous les bonheurs. Toutefois, en le verrait au moins trois fois dans la semaine et, si c'était possible, une fois sur deux il arriverait avant midi, pour déjeuner.

(A suivre). EMILE RICHEBOURG.